



Erreur identite sur arret cour d appel

Par **mme triste**, le **03/07/2014 à 15:37**

bonjour rnrnest ce qu une erreur de prenom concernant mon identité peut annuler un arret de la cour d appel?rnrnmerci

Par **alterego**, le **03/07/2014 à 20:17**

Bonjour,rnrnL'article 462 du Code de Procédure Civile, modifié par le Décret n°2010-1165 du 1er octobre 2010 - art. 15 précise rnrn"**Les erreurs et omissions matérielles qui affectent un jugement, même passé en force de chose jugée, peuvent toujours être réparées par la juridiction qui l'a rendu ou par celle à laquelle il est déféré, selon ce que le dossier révèle ou, à défaut, ce que la raison commande**"rnrnCordialement